

CH-Zofingue: Engineering services
OJ S 111/2013 11/06/2013
Contract notice
Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes OFROU succursale de Zofingue

Postal address: Brühlstrasse 3

Town: Zofingue

Postal code: 4800

Country: Switzerland

Contact person: Gestion des projets Nord

E-mail: zofingen@astra.admin.ch

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.astra.admin.ch

Additional information can be obtained from:

Official name: Office fédéral des routes OFROU Succursale de Zofingue

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=758487

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des routes OFROU Succursale de Zofingue

Postal address: Brühlstrasse 3

Town: Zofingue

Postal code: 4800

Country: Switzerland

For the attention of: N02, 110051, SM GALGENH / Projektverfasser

E-mail: beschaffung.zofingen@astra.admin.ch

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Mur de soutènement de Galgenhügel, ajouts aux ancrages/mandat de plan. pour les phases de projet appel d'offres, plan. de l'exéc. et dir. des travaux (jusqu'à la clôture des trav. et à la mise en service du mur de soutènement de Galgenhügel, incl.)

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: N02, Gellertdreieck, MS Galgenhügel, chaussée en direction de Lucerne et siège du mandataire.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le mur de soutènement de Galgenhügel se situe le long de la N02 sur le territoire de la ville de Bâle. Construit en 1977, il retient, sur le côté est, les terres du Galgenhügel et protège, sur le côté ouest, le fossé creusé par la Birs. Il mesure 350 m de long.

Le mur est composé de plusieurs parties constituées de différentes façons. Certaines de ces parties sont ancrées à la colline de manière permanente à l'aide d'éléments d'ancrage précontraints fixés à des alluvions. La rupture d'un ancrage en 1984 et les résultats des inspections réalisées suite à cet incident laissent supposer que d'autres ancrages à barre risquent de céder en raison d'une protection insuffisante contre l'érosion et de l'utilisation d'un mauvais matériau.

Par conséquent, l'OFROU a décidé de remplacer intégralement les parties du mur concernées. Par ailleurs, les dommages extérieurs causés au béton seront réparés dans le cadre d'une campagne de remise en état.

Le présent appel d'offres pour prestations d'ingénieur porte sur le mandat de planification Murs de soutènement de Galgenhügel. Il englobe toutes les prestations des phases de projet ci-après de l'OFROU: appel d'offres, comparaison des offres, proposition d'adjudication, dossier d'exécution, construction/exécution des mesures (direction des travaux), mise en service, achèvement.

II.1.6. CPV code(s)

71300000 Engineering services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 1.10.2013. Completion 30.11.2014

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Selon le chiffre 6 du projet de contrat.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: CHF, 30 jours après réception de la facture à l'appui au maître d'ouvrage.

Coûts à inclure dans le prix offert: Selon les chiffres 3 et 4 du projet de contrat pour les prestations de mandataire. Les indemnisations/prix couvrent toutes les prestations figurant dans les documents d'appel d'offres et nécessaires à l'exécution du contrat, y compris les prestations accessoires et supplémentaires requises pour achever la prestation d'ensemble en vue de sa réception, moyens auxiliaires inclus.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises, à condition qu'un soumissionnaire assume la direction technique et administrative au sens d'une gestion des partenaires de la communauté et des sous-traitants. À ce sujet, les membres de la communauté de soumissionnaires doivent signer une déclaration contraignante avant la conclusion du contrat.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: Conformes aux explications fournies dans les documents d'appel d'offres.

Sous-traitance: Non admis.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat, et pouvant apporter la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en CHF.

E1: aptitude technique

E2: aptitude organisationnelle

E3: aptitude économique/financière

E4: référence du chef de projet

E5: personnes-clés, preuve de la disponibilité

Justificatifs requis:

Les justificatifs ou attestations ci-après doivent être joints au dossier d'appel d'offres, faute de quoi l'offre ne pourra pas être prise en considération. Ces documents doivent être complets, inchangés et sans restriction ni réserve:

Critère d'aptitude 1

Aptitude technique

Un objet de référence (conception et réalisation) de complexité similaire et relevant du même domaine technique, au cours des dix dernières années (remise en état d'un mur de

soutènement avec ancrages situé sur les routes nationales, sans interruption de la circulation; investissement > 0,5 million de francs).

Critère d'aptitude 2

Aptitude organisationnelle

Preuve de la certification selon ISO 9001 ou équivalent (vaut pour tous les partenaires d'une éventuelle communauté d'ingénieurs)

Critère d'aptitude 3

Aptitude économique/financière

Preuve que le chiffre d'affaires annuel du soumissionnaire > double du chiffre d'affaires du mandat

Justificatifs à fournir par l'entrepreneur à la demande du maître d'ouvrage après le dépôt de l'offre:

- extrait récent du registre du commerce
- extrait récent du registre des poursuites
- extrait récent de la caisse de compensation AVS/AI/APG/AC
- attestation récente SUVA/AFC
- attestations d'assurance valables indiquant que le soumissionnaire ou la communauté de mandataires a conclu une assurance responsabilité civile professionnelle

Critère d'aptitude 4

Reference du chef de projet

Même fonction ou fonction de suppléant pour un objet de référence de complexité similaire et relevant du même domaine technique, au cours des dix dernières années (remise en état d'un mur de soutènement avec ancrages, situé sur les routes nationales, sans interruption de la circulation; investissement > 0,5 million de francs).

Critère d'aptitude 5

Personnes-clés, preuve de la disponibilité

Pour le chef de projet et le directeur des travaux du soumissionnaire: preuve que la disponibilité > la disponibilité requise pendant les deux prochaines années. Énumération et présentation détaillées du temps consacré aux autres projets ainsi qu'aux tâches internes à l'entreprise.

En cas de communautés d'ingénieurs, les critères d'aptitude 1, 3 et 4 doivent être remplis par le groupement et non par les entreprises qui le composent.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3.

Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

110051

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

17.7.2013

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

German.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: Aucune.

Conditions générales: Sont applicables les "Conditions générales contractuelles de la KBOB pour les prestations de mandataire", édition 2006.

Négociations: Il n'y aura pas d'enchères inversées ni de négociations sur le prix. Les négociations ultérieures destinées à réviser les offres ou à modifier les prestations pourront avoir une influence sur le prix.

Conditions régissant la procédure: Le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications: 1. Il n'y aura pas de visite des lieux. 2. Le marché sera octroyé sous réserve de la maturité du projet et de la disponibilité des crédits. 3. Le dossier d'appel d'offres est disponible exclusivement sous forme électronique et en allemand. 4. L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers ne sont pas restitués. 5. La composition de l'équipe d'évaluation est déterminée en interne par l'OFROU. 6. L'ouverture des offres n'est pas publique. Les soumissionnaires sont informés uniquement des montants des offres reçues, indiqués sous forme anonyme dans un procès-verbal. 7. Exclusion, préimplication: les sociétés Jauslin + Stebler Ingenieure AG sont exclues de la procédure. 8. Préimplication: Les entreprises ci-après chargées de phases de projet préalables sont autorisées à participer à la présente procédure d'appel d'offres. Les certificats pertinents établis par les entreprises seront joints à l'appel d'offres ou pourront être consultés sur demande. - Aegerter & Bosshardt AG - dsp Ingenieure AG - Gruner AG - Pflirter, Nyfeler + Partner AG - Pöyry Infra AG - Rapp Infra AG - Schmidt + Partner Bauingenieure AG 9. En vertu de l'art. 36, al. 2, let. d, OMP et de l'art. XV, let. D, AMP, l'adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des nouveaux mandats similaires liés au présent marché de base selon la procédure de gré à gré. 10. Documents d'offre à transmettre et structure de ceux-ci (selon la numérotation figurant dans les documents d'offre pour prestations de mandataire): Les documents ci-après, dûment remplis, doivent être remis. Après l'adjudication et une éventuelle révision, ils deviendront des éléments contractuels selon le chiffre 2 du projet de contrat pour prestations de mandataire (à l'exception du document indiqué au chiffre 2.0): 2.0 Justificatifs relatifs aux références (ils ne sont utiles que pour la procédure d'adjudication et ne deviendront donc pas un élément contractuel.) 2.1 Projet de contrat pour prestations de mandataire, signé. 2.2 Conditions générales contractuelles de la KBOB pour les prestations de mandataire, édition 2006. 2.3 Autres documents d'offre du soumissionnaire: 2.3.1 Rapport technique 2.3.2 Analyse des risques 2.3.3 Part des prestations fournie par les communautés d'ingénieurs 2.3.4 Justificatif du chiffre d'affaires annuel 2.3.5 Justificatif de la certification 2.3.6 Matrice des coûts (annexe 1 au contrat) 2.3.7 Calcul de l'indemnisation (annexe 2 au contrat) 2.3.8 Cahier des charges (annexe 3 au contrat) 2.3.9 Disponibilité des personnes-clés (annexe 4 au contrat) 2.3.10 Liste des collaborateurs relatif au projet (annexe 5 au contrat) 11. L'adjudicateur et le soumissionnaire traitent de façon confidentielle toutes les informations qui ne sont pas publiques ou généralement accessibles. Système d'information sur les marchés publics en Suisse (www.simap.ch); la publication électronique est déterminante. Délai de livraison / Remarques: .

Délai de clôture pour le dépôt des offres / Remarques: L'offre (dossier d'offre) doit être remise sous forme papier en 2 exemplaires et sous forme électronique (sur CD ou DVD) en un exemplaire. Remise par voie postale: Envoi par courrier A (date du cachet apposé par un bureau de poste suisse ou un bureau de poste étranger officiellement reconnu; l'affranchissement par une machine d'entreprise n'est pas reconnu comme sceau postal). Le soumissionnaire doit dans tous les cas pouvoir prouver que l'offre a été déposée dans les délais. Les offres soumises hors délai ne seront pas prises en considération. L'enveloppe doit comporter, en plus de la désignation du projet, l'indication "Ne pas ouvrir - dossier d'offre" bien en évidence. Remise en mains propres: En cas de remise en mains propres, l'offre doit être déposée à la loge de l'OFROU au plus tard à la date indiquée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture (8:00 - 12:00 et 13:00 - 17:00, vendredi 16:30), contre remise d'un accusé de réception (adresse au point 1.2). Remise à une représentation diplomatique ou consulaire suisse à l'étranger: Les soumissionnaires étrangers peuvent déposer leur offre contre remise d'un accusé de réception à la représentation diplomatique ou consulaire suisse de leur pays, pendant les heures d'ouverture, au plus tard à la date mentionnée ci-dessus. Ils doivent alors envoyer l'accusé de réception à l'adjudicateur par courriel, au plus tard à la date indiquée. Les

offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte.
Publication de référence nationale: Simap de la 7.6.2013, doc. 758487
Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 28.6.2013.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

7.6.2013